

Les produits présentés dans cette notice sont à tout moment susceptibles d'évolutions quant à leurs caractéristiques de présentation, de fonctionnement ou d'utilisation. Leur description ne peut en aucun cas revêtir un aspect contractuel.

Le convoyeur a été dimensionné et choisi conformément aux informations données dans le cahier des charges, la demande d'offre de prix et/ou la commande. Aucune modification de conditions de fonctionnement (telles que températures d'ambiance, de produit en contact, conditions de nettoyage, etc...) ne doit être opérée.

Ce convoyeur est exclusivement prévu pour le transport de produits. Toute autre utilisation est formellement exclue. En particulier, il ne peut en aucun cas servir de table de travail, d'appui ou de support pour toute personne, machine ou outil.



MISES EN GARDE :

Pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique et de blessure des personnes lors de l'utilisation des outils électriques, il est recommandé de toujours respecter les précautions de sécurité de base, y compris les précautions

suivantes :

- Ne pas mettre en fonctionnement le convoyeur sans avoir lu, compris et appliqué les éléments de cette notice technique.
- Débrancher l'alimentation électrique et s'assurer de l'arrêt complet de la machine avant toute manipulation ou maintenance.
- Conserver le présent document technique pour une utilisation ultérieure.

EMPLOI :

Le convoyeur courbe REVEYRON est une machine servant au chargement/déchargement et à la manutention de charges isolées. Il est a été défini et dimensionné pour l'application. Tout autre emploi, différent de celui indiqué dans ces instructions, peut provoquer des dommages à l'appareil et représenter un danger pour l'utilisateur.

1. Ne pas porter des vêtements amples ou des bijoux, ils peuvent être happés par les parties en mouvement. Porter une coiffe de protection pour maintenir les cheveux longs,
2. Ce convoyeur doit être raccordé à une installation conforme aux règles de l'art et disposant des protections électriques nécessaires,
3. Ne pas faire fonctionner le convoyeur en sens inverse,
4. Ne pas marcher ou s'appuyer sur la sole de glissement,
5. Utiliser seulement des pièces détachées d'origine fournies par REVEYRON.
6. La machine (lorsque celle-ci est hors d'usage) et chaque composant, doivent être éliminés conformément aux modalités prescrites par la législation en vigueur (notamment directive Emballage 94/62/CE et DEEE).

Le retrait non justifié des protections, une mauvaise utilisation, une installation défectueuse ou une manœuvre inadaptée peuvent entraîner des risques graves pour les personnes et les biens.

Tension dangereuse !

La non observation de ces instructions peut provoquer la mort, des lésions physiques graves ou des dommages matériels :

- Isoler la tension d'alimentation avant de procéder aux travaux de montage ou démontage ainsi que lors des changements de fusibles ou de la réalisation de modifications sur la structure.
- Avant la mise en service, vérifier si la tension nominale de l'appareil correspond à la tension locale du réseau.
- Les arrêts d'urgence doivent rester actifs dans tous modes d'opération. Le déblocage des arrêts d'urgence ne doit pas causer de reprise incontrôlée.

Voir fiches :

- RE 03 (Eclaté)
- RE 04 + RE 05 (Détail montage bande)
- RE 06 (Montage et réglage des rails).

Repères:

- | | |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 1. Châssis | 16. Capotage supérieur |
| 2. Carter intérieur | 17. Rive de guidage colis |
| 3. Entretoise renfort d'embouts | 18. Embout de capot |
| 4. Tôle de protection inférieure | 19. Contre-plaque |
| 5. Support de rail de guidage + appui | 21. Bande avec renfort |
| 6. Garniture de chemin de roulement (option G.V.) | 22. Vis à métaux Ø 10 x 35 - acier zingué |
| 7. Profil d'appui | 23. Patte support de roulement - inox |
| 8. Rail de guidage | 24. Douille entretoise roulement - inox |
| 9. Tige de réglage d'écartement | 25. Roulement 6200ZZ (Ø 10 x 30 x 9) |
| 10. Boîtier roulement intérieur | 26. Ecrou bas Ø 10 - acier zingué |
| 11. Garniture d'adhérence | 27. Vis inox spéciale GV |
| 12. Cône moteur claveté | 28. Rondelle ZU |
| 13. Cône mené | 29. Roulement 608 ZZ |
| 14. Palier extérieur à semelle | 30. Ecrou bas M8 |
| 15. Patin de sécurité | 31. Renfort cousu sur bande |

Notes :

- Visserie de montage disponible dans le standard du commerce.
- Le montage et le démontage des courbes s'effectuent sans outillage spécial.
- Les rails de guidage (rep. N°8) et le profil d'appui (rep. N°7) livrés en pièces de rechange demandent un ajustage sur machine (voir fiche RE 06).

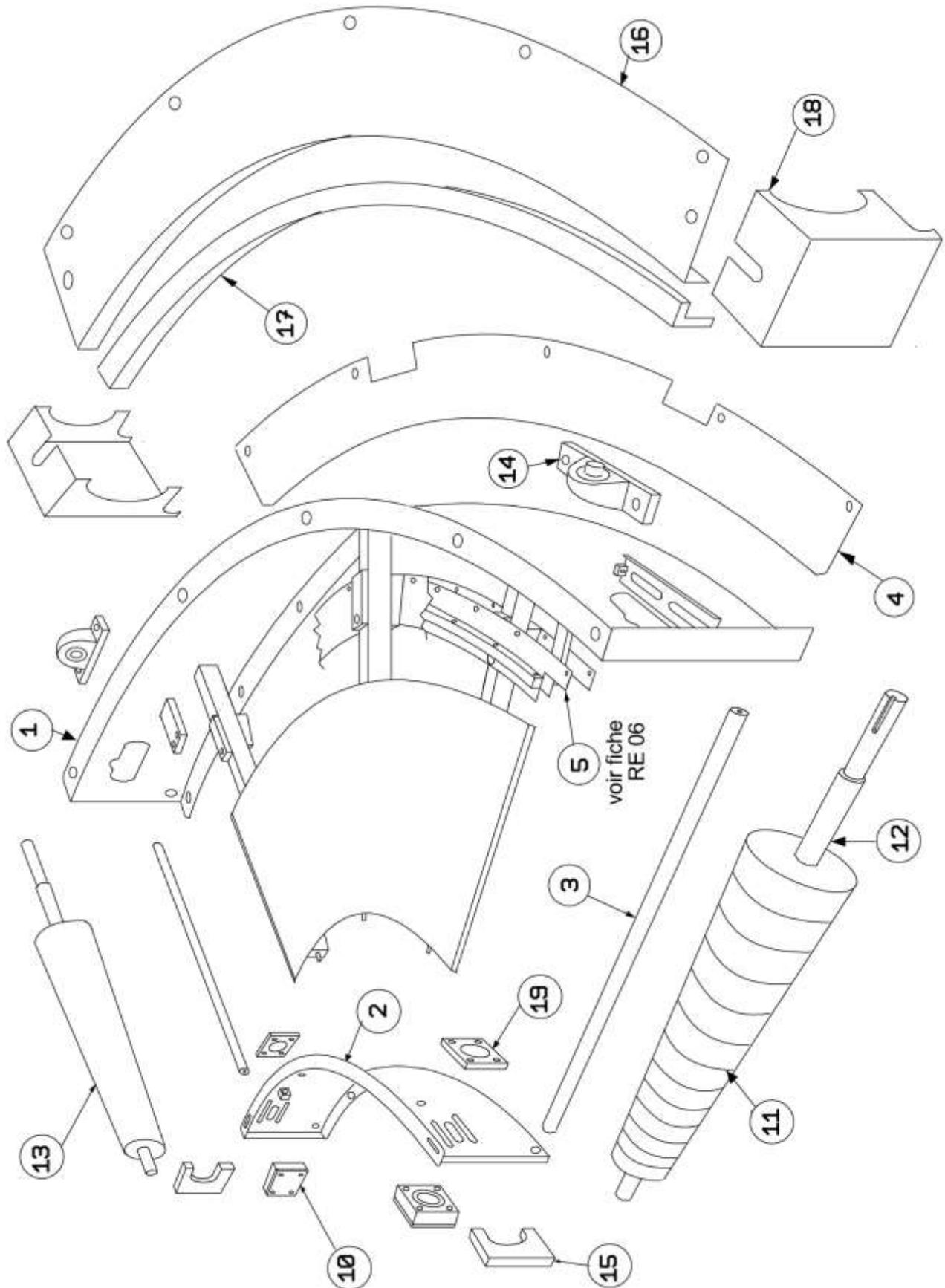
Eclaté

Hors visserie

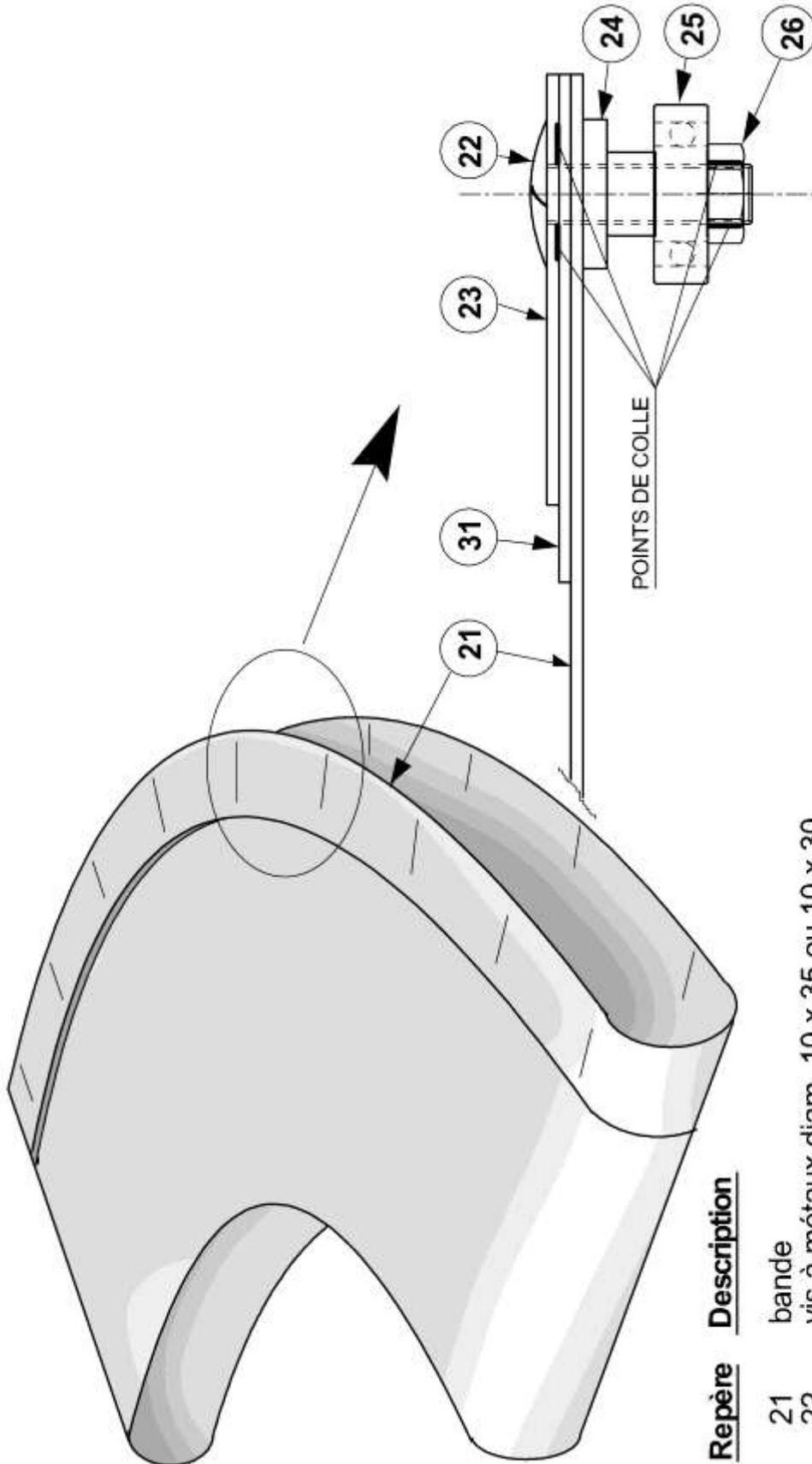
RE

03

CM-202 / A



Détail montage bande

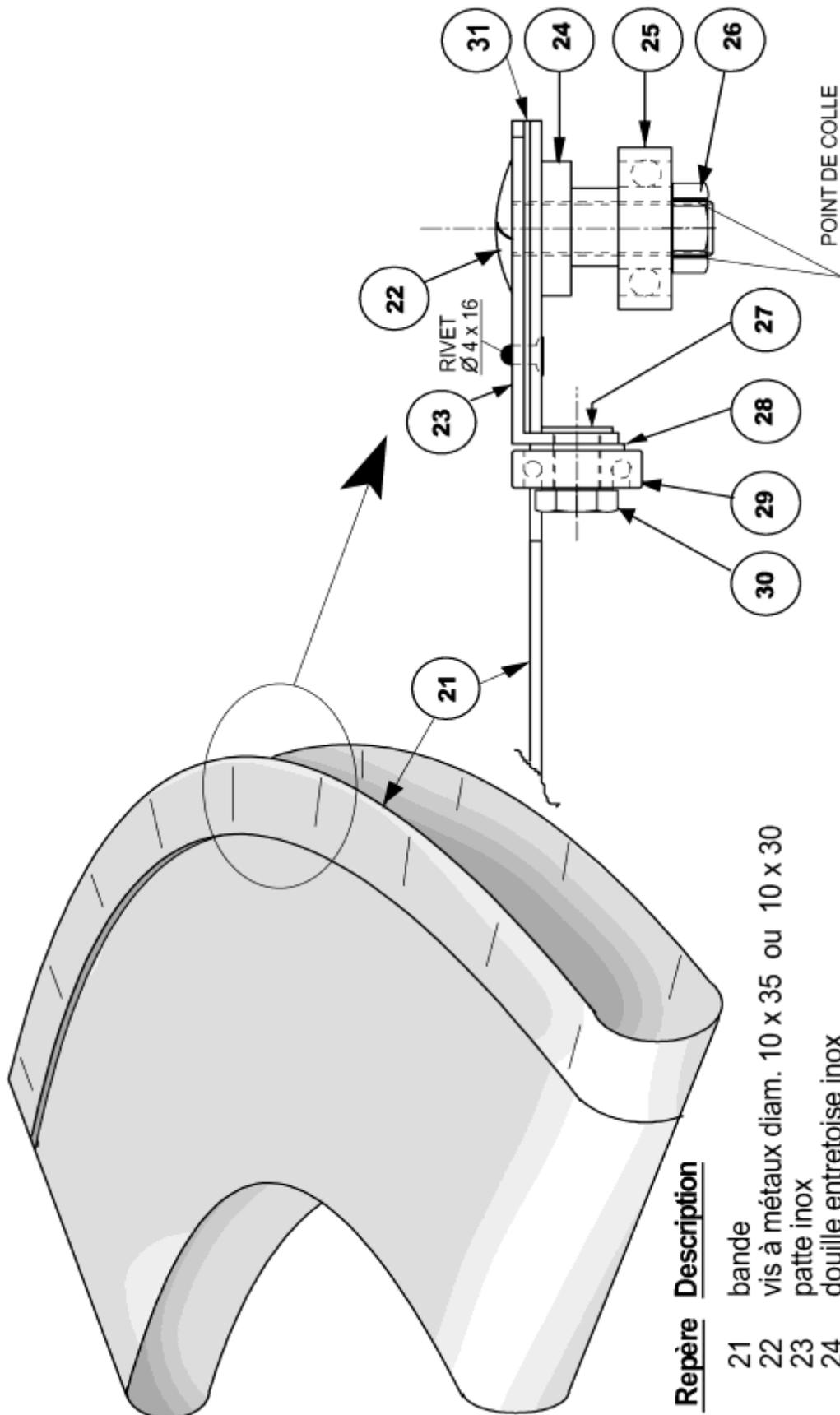


| Repère | Description |
|--------|---------------------------------------|
| 21 | bande |
| 22 | vis à métaux diam. 10 x 35 ou 10 x 30 |
| 23 | patte inox |
| 24 | douille entretoise inox |
| 25 | roulement 6200 ZZ |
| 26 | écrou bas M10 |
| 31 | renfort |

Détail montage bande pour convoyeur « GV »

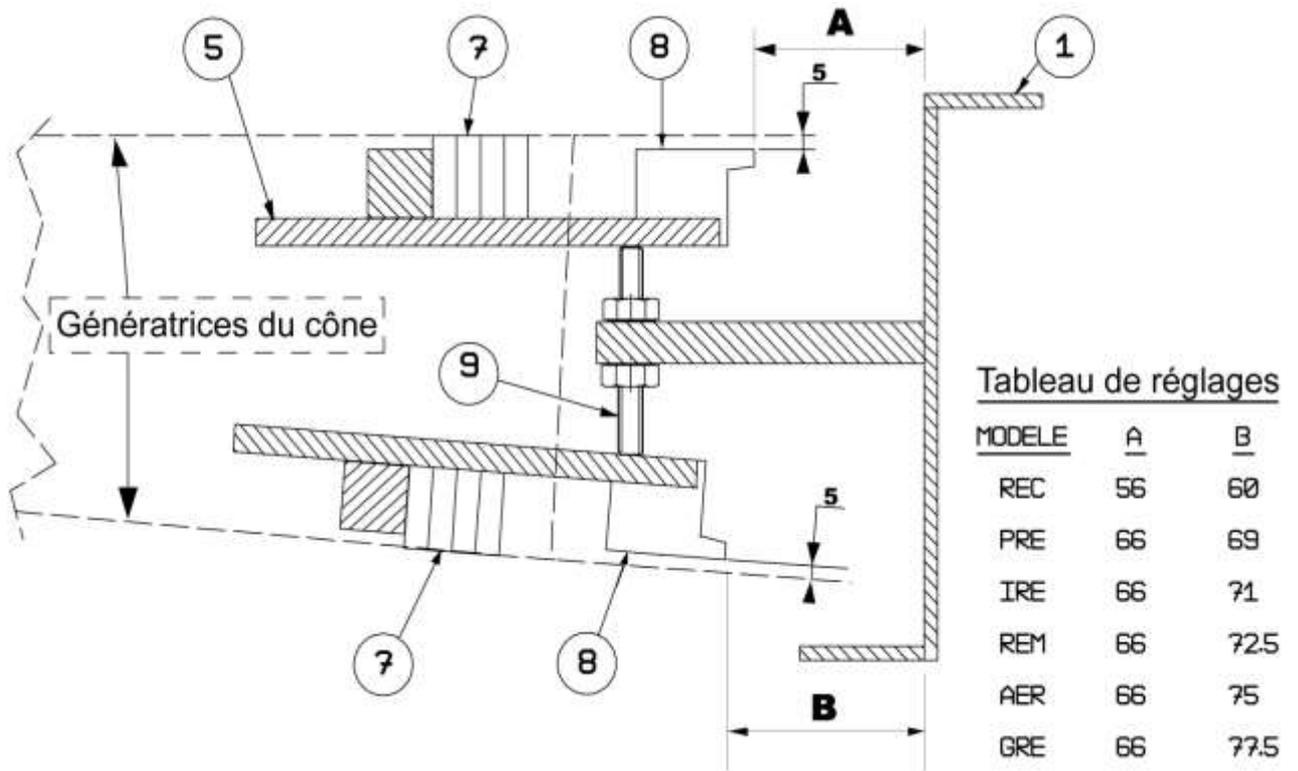
RE
05

CM-202 / A

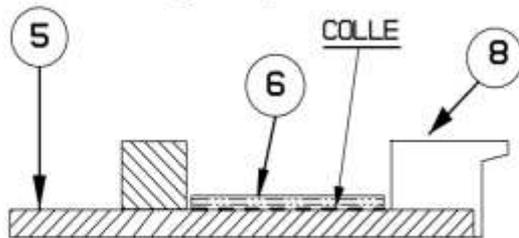


Repère Description

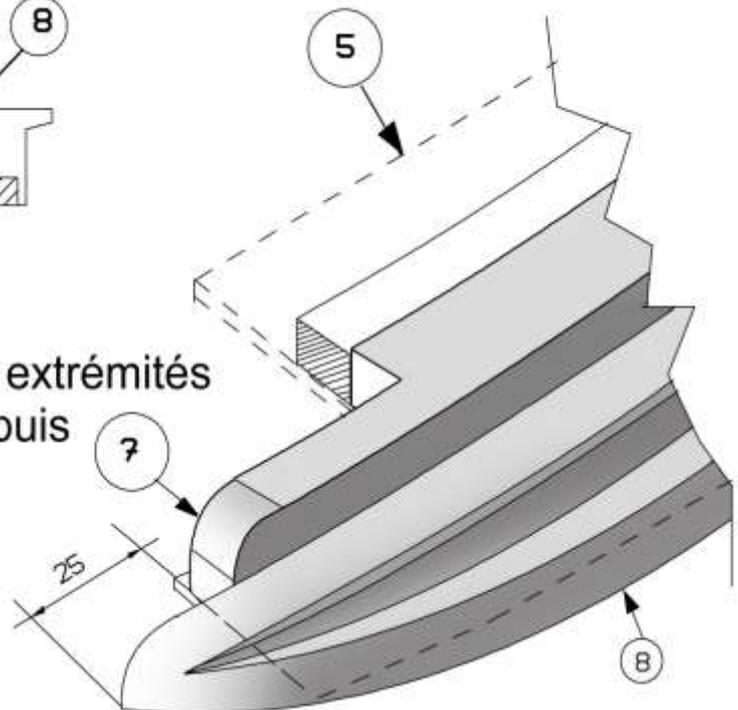
- 21 bande
- 22 vis à métaux diam. 10 x 35 ou 10 x 30
- 23 patte inox
- 24 douille entretroise inox
- 25 roulement 6200 ZZ
- 26 écrou bas M10
- 27 vis inox spéciale
- 28 rondelle série ZU
- 29 roulement 608 ZZ
- 30 écrou bas M8
- 31 renfort



Montage spécial "GV"



Mise en forme des extrémités des rails et des appuis



Les courbes sont essayées avant expédition (voir fiche RE 01) et réglées après rodage.

A la réception, signaler toute anomalie survenue pendant le transport.

A AVANT LA MISE EN SERVICE, s'assurer des points suivants:

- Horizontalité du plan de la bande
- Scellement au sol ou éclissage ou suspension, etc...
- Laisser un jeu minimum de montage avec matériels amont et aval.
- Mise en conformité électrique.

B MISE EN ROUTE :

- Contrôler qu'aucun objet se soit glissé sous les protections et capotages.
- S'assurer du bon sens de marche.
- Observer le fonctionnement : sans à coups.

C GARANTIE :

Elle couvre tous les défauts de construction et l'échange des pièces incriminées dans la limite de la valeur de la machine.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages consécutifs à une utilisation ou à un entretien anormal ou insuffisant, ou des circonstances exceptionnelles. Ces éléments ne donnent droit ni à remplacement, ni à réparation. Exemples de cas non pris en charge :

- Nettoyage avec des produits inadaptés.
- Accumulation sur convoyeur.
- Surcharges ponctuelles anormales.
- Motorisation modifiée sans accord explicite du fabricant.
- Rajout d'éléments soudés directement sur la machine ou d'accessoires venant perturber le fonctionnement normal.
- Fonctionnement en ambiance aggravante non signalée lors de la définition du matériel.
- Chute d'objets sur la sole de glissement, les cylindres / cônes ou toute autre pièce de la machine.
- Surtension électrique ou alimentation incorrecte.
- Intervention modifiant les réglages initiaux de la machine (fiche RE 08, §C).
- ...

Echange d'une bande

[Renvois vers fiches CCD-RE 01 et RE 02 à RE 11]

A DEMONTAGE (Fiches RE 03, 04, 05 & 06)

- 1) Détendre les deux paliers 14 et les deux boîtiers de roulement 10,
 - 2) Démonter les boîtiers et roulements 10,
 - 3) Sortir les capotages de protection 4, 16 & 18,
 - 4) Décrocher les roulements 25 de leurs rails 8,
 - 5) Saisir le carter intérieur 2 => voir fiche RE 07 et photos fiche RE 10 pour courbe 180°
Si machine posée sur pieds, laisser les pieds fixés seulement au châssis 1
 - 6) Attacher les tambours (petit côté du cône) au châssis avec une sangle (fiche RE 09, photo 1),
 - 7) Extraire la bande par le côté intérieur (photo 2),
 - 8) Procéder aux opérations de :
 - Nettoyage des rails de guidage 8,
 - Nettoyage de la garniture du tambour moteur 11,
 - Contrôle du contre appui 6 ou 7.
- => **Changer les pièces défectueuses !**

B MONTAGE

- 1) Vérifier le réglage des rails selon fiche RE 06,
 - 2) Passer la bande neuve dans la machine (fiche RE 09, photo 2),
 - 3) Détacher les tambours,
 - 4) Passer les contre-plaques 19 de fixation des boîtiers 10 dans l'axe intérieur des cônes,
 - 5) Monter le carter intérieur 2 en s'aidant d'une sangle pour rentrer les tambours (photo n°3), (voir particularité §D ci-dessous pour 180°)
 - 6) Accrocher les roulements 25 dans leurs rails 8, si besoin aider l'insertion en poussant la bande manuellement,
 - 7) Mettre en tension par les tambours par action sur les tendeurs des paliers,
 - 8) Faire un essai d'entraînement manuel par poussée sur la bande (fiche RE09, photo 4),
 - 9) Remonter les capotages et protections 4, 16 & 18.
- => **Il ne doit pas y avoir de « point dur » !**

C REGLAGES :

- 1) Réglage d'approche des paliers extérieurs 14 : accompagner les paliers jusqu'au réglage de base repéré par deux coups de pointeau (fiche RE 09, photo 5).
- 2) Réglage d'approche des paliers intérieurs 10 : aligner les repères pointeau (fiche RE 09, photo 6).

Ces 2 premières opérations peuvent s'avérer insuffisantes.

Les anomalies suivantes peuvent apparaître:

- Forte ondulation de la face supérieure sur le rayon intérieur de la bande => retendre légèrement les deux paliers intérieurs simultanément (1 à 2 mm chacun).
- Déraillement lors de l'entraînement manuel => retendre le palier extérieur du côté du déraillement (de 1 à 3 mm).

Répéter l'opération si nécessaire.



Attention :

Tension exagérée = blocage des systèmes de roulement

D PARTICULARITE MODELE 180°: voir fiche RE 10

Démontage: Inutile de déposer le carter intérieur 2.
Simplement déboulonner les fixations des pieds (photo 7) et extraire directement la bande en l'ouvrant en dehors du châssis (photo 8).

Démontage et montage convoyeur

(voir fiche RE08)

RE
09

CM-202 / A

photo
n°1



photo
n°2

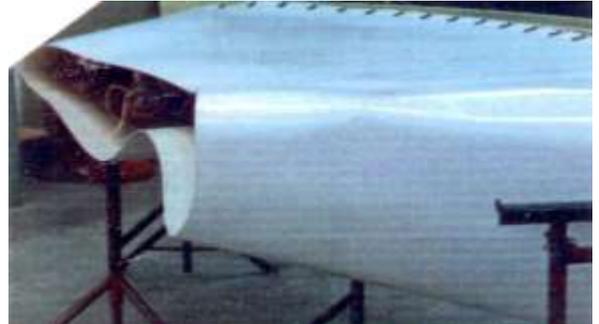


photo
n°3



photo
n°4

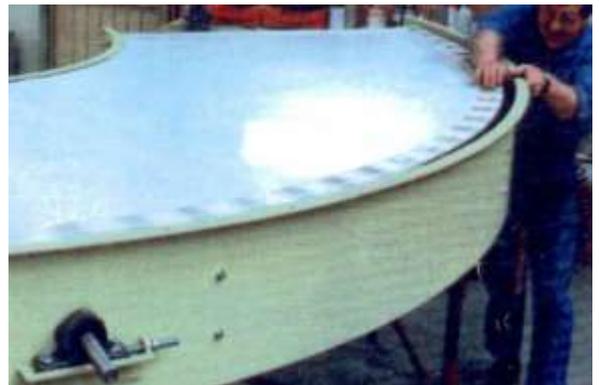


photo
n°5



photo
n°6

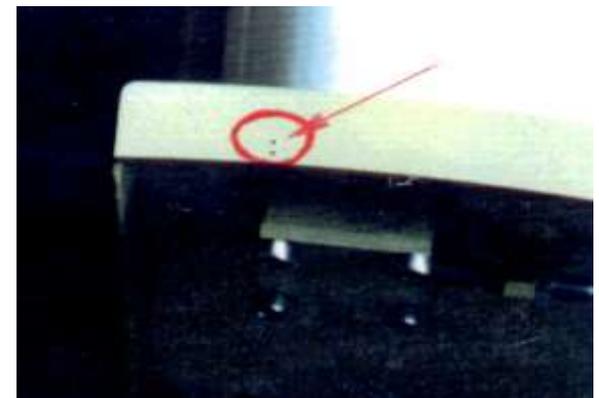


photo
n°7



photo
n°8



A SURVEILLANCE PREVENTIVE: (1^{ère} visite à 200 heures)

Toutes les 2000 heures :

Contrôle visuel d'état général portant essentiellement sur les points suivants : évolution de l'usure de la bande, défilement correct et planéité de la face supérieure.

Contrôle auditif bruit irrégulier, pouvant déceler une anomalie dans les systèmes de guidage.

Si nécessaire, déclencher une opération d'entretien, approvisionner une bande de rechange 21.

Toutes les 6000 heures ou 1 an (fiches RE 03, 04, 05 & 06)

Compléter l'inspection par démontage des capots supérieurs 16 & 18 pour nettoyage éventuel et contrôler le bon état des roulements 25 et des guides 6, 7 & 8.

Surveiller également l'état de la bande dans la partie du rayon extérieur.

Evaluer l'état d'usure de la garniture du tambour moteur 11.

Ouvrir le couvercle des boîtiers 10 pour nettoyage.

B INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT (fiche RE 06) :

a) Bourrage ou coincement par souillures ou corps étrangers.

b) Marche par saccades et fatigue anormale des systèmes moteurs. Causes principales:

- surtension de la bande.
- usure des guides 7 & 8

c) Patinage du tambour sous la bande. Causes principales :

- garniture du tambour usée
- usure anormale du rail de guidage 8
- fatigue importante de la bande

d) Attention aux sous-tensions et surtensions de la bande.

⇒ **Remèdes à apporter: se reporter aux fiches RE 08, 09 & 10.**



Attention :

Tension exagérée = BLOCAGE = Usure prématurée des rails et des roulements.

CARNET D'ENTRETIEN PERIODIQUE

| Durée d'utilisation | Observation/Intervention/Remarques | Dates |
|---------------------|------------------------------------|-------|
| 200 h / 15 jours | | |
| 2000 h / 6 mois | | |
| 6000 h / 1 an | | |
| / 2 ans | | |
| / 3 ans | | |
| / 2 ans | | |
| / 4 ans | | |
| / 5 ans | | |
| / 6 ans | | |